

# SEANCE N°9

## Thèmes abordés :

Programme séances 5 à 8

## Cours à étudier :

Ce cas est facultatif. Nous vous recommandons de l'utiliser pour réviser les compétences acquises lors des premières séances de cours et de TD. Toutefois, le ou la chargé.e de TD est susceptible de choisir une autre modalité d'animation, en fonction du déroulement des séances précédentes et des besoins qu'il ou elle a identifiés.

### **Cas de synthèse – opérations d'inventaire**

La société Alpha fabrique et commercialise des équipements de domotique destinés au marché des particuliers et des TPE/PME. Elle est en train de procéder à la clôture de son exercice au 31 décembre N et vous soumet les opérations suivantes à traiter.

1. En N-1, Alpha avait constaté une perte potentielle sur une créance de 150 000€ TTC dont elle pensait récupérer 70 % du montant. Le client a payé 24 000€ au cours de l'exercice N et une récupération de 65% du solde est désormais envisagé.
2. Une créance de 42 000€ TTC, dépréciée à hauteur de 40%, est désormais totalement irrécouvrable.
3. Enfin, une perte de 30% de la créance devrait être constatée sur une facture de 7 000€ HT.
4. Un terrain nu devrait être mis en valeur en N+2 avec la construction d'un bâtiment. Le terrain ainsi exploité aurait une valeur de 115 000€, alors qu'il est enregistré pour 100 000€ dans les comptes.
5. La SA dispose d'un camion acheté d'occasion le 15 février N-2 pour 30 000 € HT et amortissable sur 5 ans. Il a été cédé le 15 décembre N pour 20 000€ HT (règlement à hauteur de 20% en virement, le solde à 30 jours). Aucune écriture n'a été comptabilisée pour le moment au titre de l'exercice N.
6. Le 17 juillet N, Alpha a acheté un nouvel équipement industriel pour 80 000 € HT. Cette acquisition a été payé comptant à hauteur de 30 000€ et le solde à crédit à 30 jours. Le bien est amorti de manière dégressive sur 8 ans (coefficient de 2,25). Elle a été mise en service le 3 août N. Aucune écriture n'a encore été saisie (ni pour l'achat, ni pour l'amortissement).
7. Un matériel acquis 40 000 € HT le 28 avril N-2 est amortissable sur 5 ans en mode dégressif (coefficient 1,75).
8. Un nouveau matériel a été acquis pour 147 600€ TTC le 1<sup>er</sup> octobre N et mis en service le 1<sup>er</sup> novembre. La valeur résiduelle à l'issue de la période d'utilisation (soit 5 ans) est de 3 000 € et sa durée de vie est de 5 ans. Il est amorti sur le mode linéaire. L'achat a été correctement comptabilisé

9. Le stock final de matières premières s'élève à 65 000€. Le stock initial s'élevait à 80 000€. Aucune écriture relative au stock n'a été enregistrée au cours de l'exercice.
10. Alpha s'est acquitté le 15 novembre N d'une facture de 3 000 € HT relative à l'entretien des véhicules pour la période allant du 1er novembre N au 1er mars N+1.
11. Des VMP acquises pour 12 500€ sont évaluées 11 000€ à la clôture. Des VMP acquises pour 3 400€ ont été cédées 3 700€ le 13 décembre N. La cession n'a pas encore été enregistrée.
12. La SA a contracté un emprunt de 200 000 € le 1er septembre N. Cet emprunt est remboursable par amortissement constant sur 10 ans à date anniversaire. Le taux d'intérêt est de 6%.
13. Des achats de marchandises 15 000€ HT ont été réceptionnés à l'entrepôt. En l'absence de facture, les achats non pas encore été enregistrés.
14. Alpha a vendu pour 23 000€ HT de marchandises à un client. La vente n'a pas encore été enregistrée mais les biens ont été livrés au client.
15. Compte-tenu du contexte géopolitique, l'entreprise s'attend à une diminution de son résultat en N+1. Elle estime que cette baisse devrait atteindre 5% soit 80 000€.
16. La facture d'un prestataire relative à des réparations sur une immobilisation, réparations effectuées en novembre N pour 500 € HT n'a pas été reçue.
17. Une vente de marchandises de 12 000€ TTC a été réalisée au cours du mois de décembre N et la facture correspondante émise. Toutefois, à la clôture, les marchandises étaient toujours dans les stocks de l'entreprise.
18. Un salarié a assigné Alpha aux prud'hommes le 5 janvier N+1 pour un litige relevant de son activité au cours de l'exercice N. Les avocats de l'entreprise estiment probable une condamnation de celle-ci à des dommages et intérêts évalués à 3 000 €.

**1. Enregistrer les opérations 1 à 18 au journal.**